



Multirécidive alcoolémie

Par **wanaboy**, le **27/01/2016 à 12:59**

Bonjour;
J'ai été interpellé une première fois au volant en taux délictuel, en 2007 :
Suspension + amende.
J'ai recommencé en 2010, en percutant une autre auto. Avocat, reconnaissance préalable de culpabilité (Mai 2011) : Amende + annulation + sursis.
21 janvier 2016 : je suis contrôlé en taux délictuel, sans ceinture, ni arrêt marqué au feu rouge. Je pense donc aller directement en prison, dire au revoir à ma carrière de fonctionnaire, mon permis, et tout un tas de choses, pour le bien de la communauté.
Je voulais juste avoir une confirmation de mon analyse.

Par **alterego**, le **28/01/2016 à 02:09**

Bonjour,
Adressez-vous au Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie de Montauban, tel. consultez l'annuaire, qui détient la solution à votre problème et vous aidera à "sauver" votre emploi de fonctionnaire tout autant que vous le vouliez bien, tant pour le bien de la communauté que pour le vôtre. Le jeu en vaut la chandelle.
Cordialement

Par **wanaboy**, le **28/01/2016 à 08:22**

Merci, Alterego. Je vais les contacter.